

Structure Régionale d'Appui à la Qualité des soins et à la Sécurité des patients en région Grand Est

**Le projet SRA Grand Est :
installation de la gouvernance**

2018



L'installation de la SRA le 23 mai 2018 : Assemblée générale constitutive et Conseil d'administration

L'Assemblée Générale Constitutive de la structure régionale d'appui à la qualité et à la sécurité des patients de notre région Grand Est a été organisée le 23 mai 2018 à Nancy, avec la participation : des Unions Régionales des Professionnels de santé (URPS), des fédérations publiques et privées des secteurs sanitaire et médico-social, des établissements de santé et des structures médico-sociales désignées, des réseaux de santé, des Plateformes territoriales d'appui, de France Assos santé, des universités.



Etaient à l'ordre du jour :

- Lecture du projet de statuts
- Adoption des statuts
- Election des membres du Conseil d'Administration (21 membres)
- Présentation des grandes perspectives du programme de travail 2018
- Calendrier prévisionnel

A la suite de l'Assemblée Générale constitutive a lieu le 1^{er} Conseil d'Administration de l'Association.

Etaient à l'ordre du jour :

- Nomination des membres du bureau : Président et Vice-Président ; Trésorier et trésorier adjoint ; secrétaire et secrétaire adjoint
- Fixation du montant des cotisations
- Calendrier prévisionnel

Que sont les organes de Gouvernance ?



L'Assemblée Générale est constituée des membres actifs, des membres de droit et des membres d'honneur et:

1. Entend le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier du Conseil d'Administration,
2. Approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget de l'exercice suivant,
3. Définit la politique générale,
4. Valide le programme de travail,
5. Délibère sur les questions inscrites à l'ordre du jour et pourvoit s'il y a lieu au renouvellement des représentants élus du Conseil d'Administration
6. Approuve le règlement intérieur proposé par le Conseil d'Administration
7. Nomme le commissaire aux comptes en cas de besoin

Le Conseil d'Administration est constitué de 21 membres, élus parmi les membres de l'Assemblée générale et:

1. Assure la liaison entre l'action de l'Association et la politique arrêtée au plan national et régional par les autorités compétentes en la matière,
2. Nomme le Coordonnateur médical,
3. Propose à l'Assemblée Générale le budget et les comptes sur proposition du Bureau,
4. Définit le tarif des cotisations et des prestations sur proposition du Bureau,
5. Définir les modalités de remboursement des frais de mission des personnes ressources
6. Construit et propose le programme de travail et le rapport annuel d'activité et il est garant de la mise en œuvre du programme de travail validé en Assemblée Générale,
7. Propose à l'Assemblée Générale le règlement intérieur dans le respect des règles déontologiques des différents corps professionnels œuvrant dans le domaine de la santé,
8. Définit les conditions de publication et de diffusion des travaux effectués,
9. Sur sollicitation du président, examine les projets de contrats, de conventions et donne un avis.

Le bureau est composé de 6 membres élus parmi les membres du Conseil d'administration et :

1. instruit toute question à la demande du Conseil d'Administration,
2. instruit toute question qu'il estimera utile préalablement à sa soumission au Conseil d'Administration,
3. en cas d'impossibilité de réunir le Conseil d'Administration dans les délais nécessaires, décide des mesures à prendre dans des situations d'urgence.

Les membres élus du Conseil d'Administration SRA Grand Est

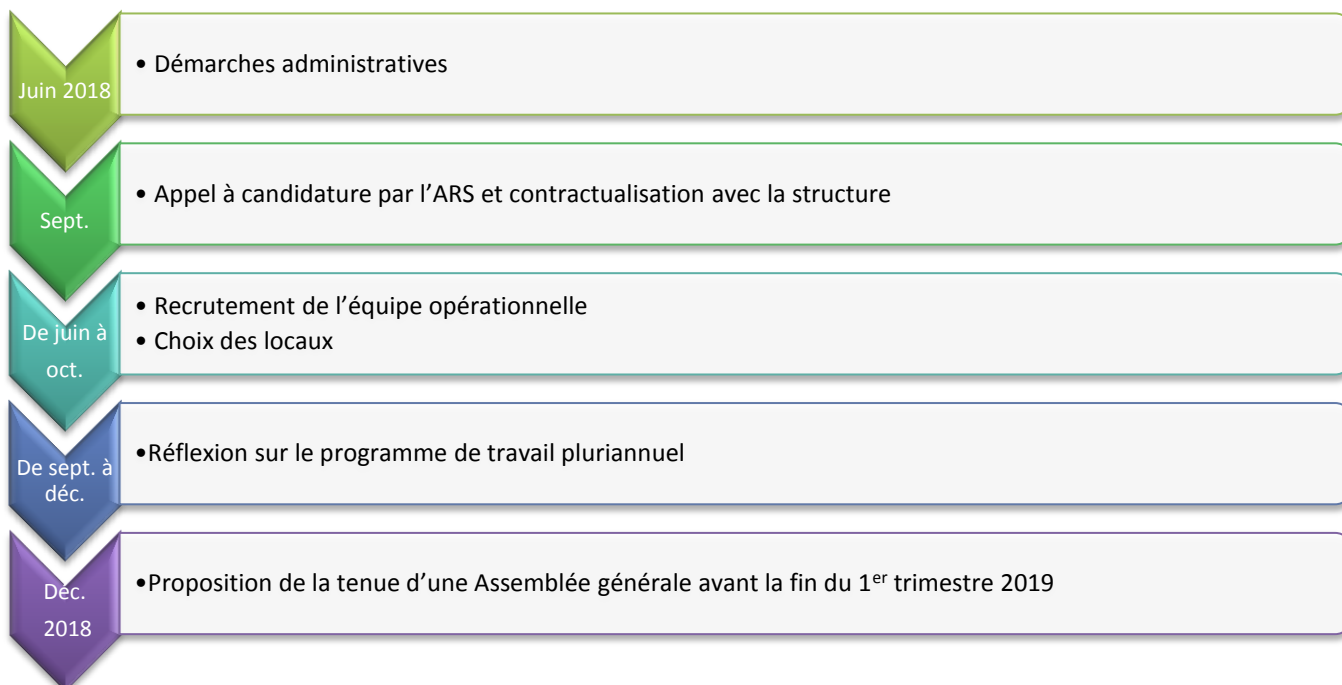
CONSEIL D'ADMINISTRATION SRA GRAND EST			
NOM	PRENOM	FEDERATION	BUREAU
MAUVADY	VINCENT	URPS Médecins Libéraux	PRESIDENT
PERRIN	JEAN	URAASS	VICE PRESIDENT
LION	ALAIN	SYNERPA	TRESORIER
BAUDRILLART	EMMANUELLE	RégéCAP	TRESORIER ADJOINT
TREINS	CAROLINE	FHF	SECRETAIRE
BIGARE	SYLVIE	URPS Infirmier	SECRETAIRE ADJOINT
BRAUN	MARC	Université Lorraine	Membres du CA
BERNARD LAHIRE	FRÉDÉRIQUE	FEHAP	
BIENAIME-VINCON	MAGALI	GEP SO	
DE MOUZON	ALINE	FHF	
GALLAND-MORICE	SANDRINE	FEHAP	
HANN AREND	CHRISTIANE	FHF	
KIEFFER-DESGRIPPES	GUILAINE	URPS Médecins Libéraux	
KRATZ	CHRISTIAN	FEHAP	
LELOUP	HELENE	FHP	
LLAGONNE	BERNARD	URPS Médecins Libéraux	
MACIAS	SÉBASTIEN	FEHAP	
MAYER	DOMINIQUE	FHF	
SAINTE-CROIX	DANIEL	FHF	
THOMAS	GERARD	URPS Masseurs Kinésithérapeutes	
WILCKE	CHRISTOPHE	URPS Pharmaciens	

Les grandes perspectives du programme de travail 2018 :

Lors de l'Assemblée Générale constitutive, les membres fondateurs présents ont voté les grandes orientations du programme de travail de la structure :

- Promouvoir la culture de la sécurité des patients auprès des professionnels des 3 secteurs et accompagner dans l'analyse des EIGS**
- Accompagner les professionnels de santé des 3 secteurs d'activité dans leur démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, en priorisant les thématiques régionales identifiées**
- Promouvoir la pertinence des soins**

Les grandes étapes à venir :



L'interview du Président, le Dr Vincent Mauvady



Quels sont pour vous les enjeux de la constitution de la SRA en région Grand Est ?

Depuis vingt-cinq ans, les démarches qualité - sécurité ont connu un développement majeur en France.

Si de multiples initiatives non réglementaires ont vu le jour partout en France, le Décret n° 2016-1606 du 25 novembre 2016 relatif à la déclaration des événements indésirables graves associés à des soins et aux structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients et surtout l'Arrêté du 19 décembre 2017 fixant le cahier des charges des structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients, ont dessiné les contours réglementaires de la SRA.

Avec l'appui de l'ARS Grand Est et la participation de tous les professionnels de santé de la région, cette structure (SRA GRAND EST) a vu le jour le 23 mai 2018.

La SRA GRAND EST a pour but d'apporter une expertise médicale, technique et scientifique à tous les établissements qu'il soit sanitaire ou médico-social mais aussi à tous les professionnels de santé de la région, nous allons nous donner tous les moyens nécessaires à fin de sensibiliser, accompagner, former les établissements et les professionnels de santé de notre région en ce qui concerne la sécurité et la qualité de soins

Quelles seront les priorités de la structure à court et à moyen/long terme ?

La priorité à très court terme est le recrutement des médecins, qualitiens, infirmières et agents administratifs. Puis nous allons définir ensemble, avec la collaboration de tous les professionnels de santé, les thèmes prioritaires nécessitant un travail spécifique. Par ailleurs nous allons rapidement commencer le travail en ce qui concerne la sécurité des soins (analyse d'EIG, méthodes d'évaluations des pratiques, analyse des processus...). Enfin, nous allons pouvoir apporter une expertise spécifique et surtout simple en ce qui concerne les soins ambulatoire ou la pertinence de soins.

A long terme, je pense que SRA Grand Est apportera à notre région les innovations nécessaires à la qualité et la sécurité des soins et surtout aidera à une prise en charge optimale des patients avec le moindre risque, le moindre coût et la plus grande satisfaction des patients et des professionnels de santé.

/// ARS Grand Est

Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071
54036 Nancy Cedex
Standard régional : 03 83 39 30 30

www.grand-est.ars.sante.fr

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur la SRA Grand Est :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/structure-regionale-dappui-la-qualite-des-soins-et-la-securite-des-patients>

Mis à jour le 9 juillet 2018

